

**Directeur-trice adjoint-e de la Direction de l'Enfance et de la Famille
responsable de la Protection Maternelle et Infantile**

Pôle /Direction/Service	Pôle solidarité – Direction de l'Enfance et de la Famille
Classification	<p>Filière : médico-sociale</p> <p>Catégorie et cadre d'emplois : A</p> <p>Lieu d'affectation : Bobigny- Picasso</p> <p>Fonction d'encadrement : Oui</p> <p>Prime + NBI : prime de directeur adjoint et NBI encadrement</p> <p>Quotité de travail : 100%</p> <p>Tous nos postes sont handi-accessibles.</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille</p> <p>Composition de l'équipe : 1 directeur.rice, 2 directeur.rice.s adjoint.e.s (en charge de la PMI, en charge de la petite enfance), 1 directrice adjointe cheffe de service de l'aide sociale à l'enfance</p> <p>Service de PMI : 1 chef.fe de service + 2 chef.fe.s de service adjoint.e.s, 750 agent.e.s répartis entre le siège et 22 circonscriptions territoriales auxquelles sont rattachés des centres de PMI et de santé sexuelle</p> <p>La DEF comprend au total 3100 agents répartis entre 4 services au siège et dans ses implantations territoriales.</p>
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Directeur de l'enfance et de la famille
Moyens mis à disposition	Kit de télétravail, téléphone portable de service, pack office
Raison d'être	<p>Au sein de l'équipe de direction de la DEF, le·la directeur·rice adjoint·e participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques du domaine de l'enfance et de la famille, et plus particulièrement celles du domaine d'activité du service de la protection maternelle et infantile : protection maternelle et infantile, promotion de la santé sexuelle et pratique de l'IVG médicamenteuse, accueil du jeune enfant</p> <p>Il·elle est plus particulièrement responsable de coordonner l'élaboration, l'adaptation continue et l'évaluation du projet de santé publique de la PMI et de sa mise en œuvre, en lien avec le·la médecin chef.fe de service de la PMI, qu'il.elle encadre.</p> <p>Il.elle est responsable de l'adéquation entre les objectifs fixés et les moyens du service de la PMI, et pilote à ce titre l'élaboration et l'exécution du budget, ainsi qu'une stratégie relative aux ressources humaines, en lien avec le SAG, la mission appui au pilotage, et les directions supports.</p> <p>Il·elle garantit la déclinaison des orientations transversales départementales au sein du service de PMI (démarche usagers, insertion numérique, projet managérial, etc.).</p>

	<p>Il.elle favorise et encourage le travail en partenariat, tant avec les autres directions du Département qu'avec les partenaires du territoire.</p> <p>Enfin, il.elle assure la continuité de la direction de la DEF, notamment sur les fonctions ressources, avec une autorité fonctionnelle sur les services dédiés (service des affaires générales, mission d'aide au pilotage).</p>
<p>Missions :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la définition des orientations et des objectifs stratégiques de la direction et à la mise en œuvre des politiques publiques, à leur pilotage et à leur évaluation. - Plus particulièrement, participer à la définition des orientations et objectifs stratégiques dans le domaine d'activité de la PMI, telles que définies par l'article L 2112-1 du code de la santé publique (protection maternelle et infantile, promotion de la santé sexuelle et pratique de l'IVG médicamenteuse, accueil du jeune enfant), à travers la coordination de l'élaboration du projet de santé publique de la PMI adapté aux besoins du territoire, de son adaptation continue, de sa mise en œuvre et de son évaluation, en lien étroit avec le.la médecin chef.fr de la PMI. <p>L'élaboration de ce projet devra associer les équipes et les partenaires internes et externes au Département, tenir compte des recommandations médicales et scientifiques formulées par le médecin chef.fe du service de PMI, et prioriser les changements à conduire au sein du service de PMI.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer le médecin chef.fe de service de la PMI, qui dirige les équipes de PMI, l'accompagner dans la conduite des transformations à mettre en œuvre pour le service, et l'appuyer dans les situations managériales complexes. - Rechercher la meilleure adéquation entre les objectifs priorités et les moyens alloués au service, à travers le pilotage du budget et l'élaboration d'une stratégie relative aux ressources humaines (recrutement, gestion des emplois et compétences pour le service) - Piloter la mise en œuvre au sein de la PMI des orientations départementales transversales (démarche usagers, insertion numérique, projet managérial, etc.) - Animer le partenariat autour du champ d'activité de la PMI, tant au sein du Département qu'avec les partenaires externes, par l'animation et la participation à des instances partenariales et par l'impulsions et la participation à des projets partenariaux. Favoriser la pleine participation des équipes à cette dynamique. - En lien avec le.la médecin chef.fe de la PMI, contribuer à la définition des politiques publiques départementales transversales, notamment dans le champ de la protection de l'enfance (schéma de prévention et de protection de l'enfance), de la petite enfance (schéma départemental petite enfance et parentalité), de la prévention sanitaire - Participer au pilotage global de la direction et particulièrement du service de PMI : garantir la contribution du service à la démarche de gestion (rapports annuels de performance, projets annuels de performance, préparation et exécution budgétaire, tableaux de bord trimestriels, reporting mensuel...) et contribuer à l'élaboration d'outils

d'analyse, de suivi et d'évaluation des activités en lien avec la Mission d'appui au pilotage et le Service des affaires générales

- En lien avec le.la médecin chef.fe de la PMI, favoriser la coopération entre les services de la direction ainsi qu'avec les autres directions du Pôle solidarité, dans le cadre de la démarche de territorialisation et de l'évolution de son organisation territoriale

Compétences

- **Relationnelles et managériales**

- Savoir représenter la collectivité auprès des instances externes
- Savoir manager et animer des équipes de cadres et/ou experts
- Savoir mobiliser ses collaborateurs et les partenaires internes au sein du Département
- Savoir être force de proposition pour l'amélioration du service rendu
- Savoir valoriser ses collaborateurs et créer une cohésion d'équipe

- **Organisationnelles**

- Savoir fixer, planifier, mesurer les objectifs et projets de ses services
- Savoir identifier et analyser les évolutions de l'environnement (politique, juridique, social, économique, technologique) sur une politique publique
- Savoir préparer les arbitrages budgétaires et répartir les ressources
- Savoir conduire un projet de service ou d'organisation
- Savoir exploiter les résultats de l'évaluation pour élaborer des scénarios prospectifs et plans d'action

- **Techniques**

- Savoir traduire les orientations politiques de la collectivité en projet d'organisation et de service
- Connaître les politiques, mesures et dispositifs propres au champ d'intervention
- Savoir alerter les élus sur les contraintes et les risques liés à un projet ou une opération

Niveau d'études : II

Diplômes requis : formation et diplômes nécessaires à l'accès au cadre d'emploi d'administrateur territorial

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) ; Requête(s)

Caractéristiques principales liées au poste

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Horaires spécifiques | <input type="checkbox"/> Logement de fonction |
| <input checked="" type="checkbox"/> Permis de conduire obligatoire | <input type="checkbox"/> Vaccins obligatoires |
| <input type="checkbox"/> Déplacements province et étranger | <input type="checkbox"/> Port d'une tenue de travail obligatoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Astreintes | |

Le Département, Collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste.